

COMPTE RENDU DES COMITES TECHNIQUES

18 JUIN 2015

Deux comités techniques distincts étaient convoqués le même jour.

CTL du matin

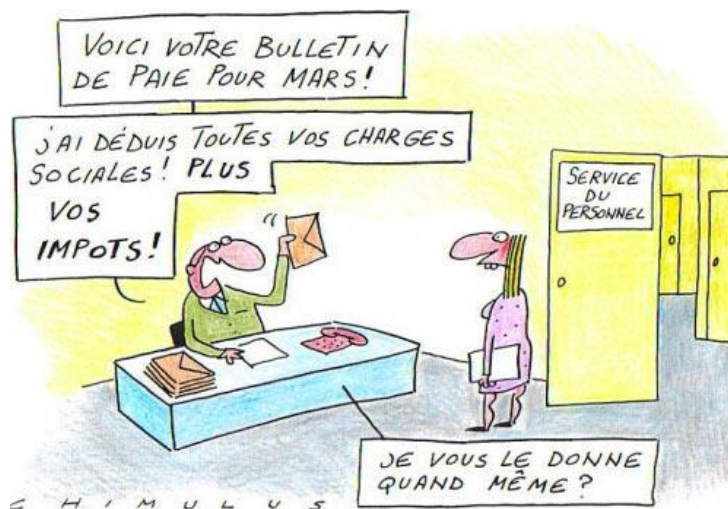
Adaptation des structures du réseau de la DDFIP de l'Yonne

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver via le lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

Le président a ensuite répondu aux liminaires.

Il ne peut pas faire abstraction de l'actualité mais concernant la retenue à la source, il n'a pas d'information.



Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

1- Approbation du procès-verbal des 19 et 31 mars:

Les Organisations syndicales ont voté pour.

2- Adaptation des structures du réseau de la DDFiP de l'Yonne en 2016 :

Le Directeur de l'Yonne veut fermer les trésoreries de Sergines, Aillant sur Tholon et Ancy-le Franc.

Sur l'adaptation des structures du réseau, le calendrier était contraint et imposé par la Centrale, à savoir, 2 mois pour communiquer. Fin mai- début juin, le Directeur a rencontré les élus concernés par les fermetures, les maires, les comptables et les personnels, les députés et sénateurs et le Préfet.



Pour Sergines, il n'y a eu aucune réaction des élus.

Pour Aillant sur Tholon, le maire a remercié le Directeur. Cette situation est prise comme un soulagement par les maires de l'Aillantais !! Sans aucun doute, nous ne connaissons pas les mêmes élus...

Ils ont eu le choix de basculer soit sur Toucy, soit sur Joigny.

Pour Ancy-le Franc, c'est plus compliqué.

Les 3 transferts se font sur des sites proches 8, 17 et 19 kilomètres. Et avec la dématérialisation, c'est plus simple....

L'Yonne est le 1^{er} département de la région Rhône Alpes Bourgogne en matière de dématérialisation pour les collectivités locales.



Pour les contribuables, la fréquentation est plus saisonnière : campagne impôt sur le revenu, émission des rôles d'eau et échéances.

Le Directeur explique que « même les personnes éloignées paient leur EDF alors qu'il n'existe pas d'agence ». On peut mettre un timbre....

Reste le dernier carré, les plus démunis qui relèvent plus de l'action sociale.

Le Directeur va remettre en place des réceptions dans les communes sur les périodes déclaratives ou déchéances.

La CGT Finances Publiques a réitéré ses propos de la déclaration liminaire. Comment peut-on sérieusement croire qu'une permanence dans les trésoreries aux périodes d'échéance ou déclarative puisse fonctionner... Avec quels moyens informatiques ? L'agent servira simplement de « boîte aux lettres ». Avec la situation des emplois dans les services, on va mobiliser une personne plusieurs jours par semaine, sur plusieurs mois dans une mairie pour recevoir les paiements.... Cela ne sert qu'à contenter les élus qui ont l'impression de garder un semblant de service public. Mais le Directeur en convient, cela ne durera que quelques temps avant de disparaître....



Le poste de Sergines gère 10 communes qui seront transférées sur Pont sur Yonne, ainsi que le recouvrement des impôts.

Le poste d'Aillant sur Tholon est « éclaté » sur les trésoreries de Toucy et de Joigny (10 communes, soit 34 budgets transférés sur Toucy et 9 commune et la communauté de commune sur Joigny, soit 43 budgets transférés). Pour les communes transférées sur Toucy, le recouvrement de l'impôt suit. Pour les communes transférées sur Joigny, le recouvrement de l'impôt va sur le SIP-SIE de Joigny.

Pour Ancy le Franc, toute l'activité est transférée sur Tonnerre : les collectivités sur la trésorerie, le recouvrement de l'impôt sur le SIP-SIE.

De plus, les maisons de Retraite de St Bris le Vineux, Seignelay, Nantou, Toucy et l'ITEP de St Georges, sont transférés sur la Trésorerie Etablissements Hospitaliers.

En termes d'emplois, rien n'est défini !!! Mais ne soyons pas dupes, pour les comptables, même s'ils aident au tuilage dans un 1^{er} temps, leur poste ne sera pas transféré sur la trésorerie accueillante.

Pour Ancy le Franc, en emploi implanté, il y a 1 A, 1 B et 1C (qui est supprimé au 01/09/15), donc le transfert se fera avec 1 seul B pour 46 budgets et une trésorerie de Tonnerre déjà en grande difficulté au niveau des emplois. Quant au recouvrement, il sera transféré vraisemblablement sans moyens supplémentaires !

Pour Aillant, ce sont 2 B qui seront transférés, de quelle manière entre la trésorerie de Toucy, celle de Joigny et le SIP-SIE de Joigny ?



Pour le Président, concernant les moyens en personnels « don't panic », on a le temps et il passera voir les personnels des services accueillants quand il aura des informations plus précises à donner.

Il est vrai que vu la situation des services « accueillants » avec toutes les suppressions d'emplois subies depuis des années, du transfert des tâches avec un nombre d'agents moindre par rapport à ce qu'il était dans les trésoreries avant leur fermetures, **il n'y a vraiment pas lieu de paniquer !!!**



Les organisations syndicales ont unaniment voté contre ce projet.

Aussi, la Direction est obligée de reconvoquer un nouveau CT sur ce point, ce sera le lundi 29 juin au matin.

3- Caisses uniques :

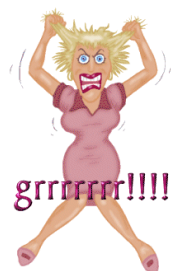
Le projet consiste à mettre en place sur les CFP de Sens, Joigny, Tonnerre, Avallon et Auxerre des caisses uniques, soit une caisse unique pour :

- SIP, SIE, SPF1 et SPF2 sur Auxerre,
- SIP-SIE et SPF sur Joigny,
- SIP, SIE et SPF sur Sens,
- SIP-SIE et SPL sur Tonnerre,
- et SIP-SIE sur Avallon.

Elles ne seront vraisemblablement pas mises en place toutes au même moment, à savoir le 1^{er} septembre prochain.

Il n'y a que le paiement en numéraire qui est transféré pas les tâches de gestion ni d'accueil.

Le transfert de charge, selon la direction est moindre car à titre indicatif, les SPF encaissent en moyenne au plus 1000 euros par an, soit 2 opérations par semaine.



La signalétique sur les gros sites va être compliquée (entre le paiement et la réception).

De même, lorsqu'un contribuable aura été reçu et devra payer, il ira à la caisse mais comme cela se passera-t-il lors des échéances car s'il doit attendre de nouveau pour payer cela risque d'être compliqué, ou alors de le décourager à terme de venir payer en numéraire...C'est ce qu'espère la direction....

Pour le vote, les organisations Syndicales se sont toutes abstenues.

4- Questions diverses :

- Le regroupement des structures a été évoqué notamment pour Sens, Avallon et Joigny. Pour Joigny, il existe des réflexions, mais la trésorerie (bâtiment domanial) ne peut pas accueillir le SIP-SIE et le SPF car il existe des problèmes de portance du bâtiment (étude faite).



Pour Avallon, c'est un vrai sujet et un architecte de la DG doit venir pour étudier la possibilité de regrouper les 2 sites sur la trésorerie. Pour Sens, c'est plus compliqué. Une demande a été faite à la mairie pour trouver des locaux plus proches du CFP quai de Nancy pour transférer la trésorerie. De plus, la Direction a des arguments et tentent de faire pression sur la Mairie pour baisser les loyers du CFP quai de Nancy.

- Le Président a indiqué que l'on n'allait pas s'arrêter à des transferts de collectivités...Le rapprochement CDIF-SIP est suspendu. Des regroupements de SIE et de SPF sur deux seuls pôles (Sens et Auxerre) sont envisageables.
- Les modalités de mise en place du Pôle de Contrôle des Revenus et Patrimoine est toujours à l'étude. La CGT Finances Publiques a attiré l'attention du Directeur, en indiquant que même si la création est prévue le 01/09/2016, cela implique des changements d'affectations des mutations au niveau national et que les agents devaient le savoir avant la fin de l'année pour envisager une demande de mutation ou non.
- Le directeur a aussi parlé de la réorganisation de la DDFiP. L'Yonne passera de 4 AFiPA à 3 AFiPA et 1 AFIP.
- La Taxe Locale d'Equipement sera transférée d'Avallon au service des recettes non fiscales à la Direction.

CTL de l'après-midi

Tableau de bord de veille sociale

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver via le lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

En réponse le Président a précisé qu'il n'avait pas dit que les agents n'avaient que des problèmes personnels.... Pour le reste, il est d'accord sur les constats faits dans la liminaire.

Le seul point à l'ordre du jour était le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS).

Ce tableau, établi annuellement, reflète la vie des services dans notre département. Il se divise en deux grands chapitres :

1. Les éléments de contexte ;

2. Les indicateurs :

2.1. - santé, sécurité et conditions de vie au travail,

2.2. - relations professionnelles,

2.3. - relations sociales

Le taux de couverture des effectifs dans notre département est en baisse et bas : 97,12% (effectif réel/effectif théorique). En clair, tous les postes vacants ne sont pas pourvus.

Le nombre de jours d'arrêt maladie recule, cependant le nombre de congés maladie de courte durée (<5jours) augmente.

Le nombre de fiches de signalement est en hausse, difficile de savoir si cela est dû au fait que le système est désormais mieux connu des services ou si les incidents se multiplient. La Direction est réactive et s'implique fortement, puisqu'elle appelle les agents concernés et voit avec eux s'ils souhaitent qu'un courrier soit envoyé au contribuable.

Le nombre de jours versés sur un CET est en forte augmentation (1516 jours).

Le nombre d'écêtements des horaires variables est de 2999 heures. Les services principalement concernés par ce phénomène sont les trésoreries.

Globalement, sur notre seul département, cela représente deux emplois « gratuits ».

Plusieurs indicateurs se recoupent : départ en retraite, taux d'encadrement, effectifs réels/théoriques, écêtements...



Le directeur concède que l'on va dans le sens d'une augmentation des tensions. Le mécontentement est général et la pression augmente. La retenue à la source ne va rien arranger car quand les contribuables vont comprendre qu'ils vont avancer de l'argent, ce sont nos services qui seront en 1^{ère} ligne....

La CGT Finances Publiques constate que le Président reconnaît maintenant que dans l'Yonne les conditions de travail se détériorent et que la souffrance au travail existe dans notre département. Cependant, le seul remède proposé est les fermetures des petites trésoreries.... ?!



Pour la CGT Finances Publiques, le problème principal est bien l'accumulation de toutes les suppressions d'emplois.

Vos élues en CT

Sandrine CAVELIER, Caroline GERMAIN, Nathalie ARNASSAND

et Carine CAMBURET (excusée)